

Extrait du Contrôle Citoyen

<http://www.contrôle-citoyen.com>

Un service minimum garanti en cas de grève

- Gouvernement -



Je souhaite que soit généralisé le système de l'alarme sociale qui a si bien fonctionné dans une entreprise comme la RATP. Mais je veux dire aussi combien à mon sens le fait que, dans une démocratie digne de ce nom, le droit de grève soit sacré ne peut avoir pour conséquence que le service public soit utilisé au nom d'intérêts catégoriels, aussi légitimes qu'ils fussent, pour essayer de faire prévaloir leur point de vue en prenant tous les usagers en otage. C'est la raison pour laquelle, si je suis élu, je soumettrai dès l'été au Parlement un projet de loi instituant un service minimum garanti en cas de grève dans les services publics. *(Nicolas SARKOZY - Ensemble)*

Dès l'été, une loi créera un service minimum garanti en cas de grève.
(Nicolas SARKOZY - Projet présidentiel)